

Conseil municipal des jeunes d'Aigurande

COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DE L'ELECTION D'UN MAIRE ET DE DEUX ADJOINTS - mercredi 23 JANVIER 2008-

L'An deux mil huit, le mercredi 23 janvier, à 15 heures, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'AIGURANDE, élus le 12 novembre 2007 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Pascal COURTAUD, Maire, dans la salle du conseil.

Etaient présents : MM. COURTAUD et RAFFINAT, maire et adjoint de la commune d'Aigurande.

Mesdemoiselles et Messieurs les conseillers municipaux juniors :

M. Thibaut BONNET, Clément BOURDEAU, Mlle Lisa CALIAN, M. Clément CHAUMEAU, Melle Camille GENTAL, M. Anthony GOUNEAU, M. Kevin LACOUR, M. Anthony ROUAULT.

Etaient absents : Melle Lauralee TRAPPE (excusée)

La séance a été ouverte par M. COURTAUD, maire, qui après l'appel nominal a déclaré installés MM. Thibaut BONNET, Clément BOURDEAU, Mlle Lisa CALIAN, M. Clément CHAUMEAU, Melle Camille GENTAL, MM Anthony GOUNEAU, Kevin LACOUR, Anthony ROUAULT et Melle Lauralee TRAPPE dans leurs fonctions de conseillers municipaux juniors.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance le plus jeune des membres présents :
M. Clément CHAUMEAU

ELECTION DU MAIRE :

Deux conseillers se sont portés candidats : Anthony ROUAULT et Thibaut BONNET

Nombre de votants : 8

Nombre de bulletins dans l'urne: 8

au 3^{ème} tour :

M. Anthony ROUAULT a été élu, à la majorité absolue, avec 5 voix.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil fixe à 2 le nombre d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Candidats : MM. Thibault BONNET, Clément CHAUMEAU et Melle Lisa CALIAN

Il a été procédé à deux tours d'élection.

Votants : 8

Bulletins : 8

Elue au 1er tour : Lisa CALIAN avec 7 voix

Votants : 8

Bulletins : 8

1 nul - 7 exprimés

Elu au 2^{ème} tour : Clément CHAUMEAU avec 4 voix.

Melle Lisa CALIAN et M. Clément CHAUMEAU ont été proclamés adjoints.

Les conseillers ont été appelés à préparer le choix des commissions et des membres qui les composeront pour la prochaine réunion qui aura lieu le :

Mercredi 25 février 2008 à 15 h

Il a été décidé que les réunions du conseil municipal des jeunes auront lieu les mercredis à 15 h selon les besoins. Les jeunes sont, d'autre part, autorisés à se réunir tant au collège, aux horaires fixés par M. le Principal, qu'à la mairie, pour préparer ces réunions.